



2023/2130

11.10.2023

DÉCISION (PESC) 2023/2130 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 26 septembre 2023

portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et abrogeant la décision (PESC) 2022/2539 (BiH/35/2023)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu l'action commune 2004/570/PESC du Conseil du 12 juillet 2004 concernant l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine ⁽¹⁾, et notamment son article 6, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 6, paragraphe 1, de l'action commune 2004/570/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre les décisions appropriées concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (opération ALTHEA) (ci-après dénommé «commandant de la force de l'UE»).
- (2) Le 13 décembre 2022, le COPS a adopté la décision (PESC) 2022/2539 ⁽²⁾ portant nomination du général de division Helmut HABERMAYER en tant que commandant de la force de l'UE.
- (3) Le 10 mars 2023, les autorités hongroises ont recommandé la nomination du général de division László STICZ pour succéder au général de division Helmut HABERMAYER en tant que commandant de la force de l'UE à partir de janvier 2024.
- (4) Le 21 mars 2023, le commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'opération ALTHEA a appuyé la recommandation des autorités hongroises.
- (5) Le 3 juillet 2023, le Comité militaire de l'Union européenne a approuvé la recommandation des autorités hongroises.
- (6) Il convient dès lors de prendre une décision concernant la nomination du général de division László STICZ en tant que commandant de la force de l'UE à partir du 21 janvier 2024.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2022/2539.
- (8) Les 12 et 13 décembre 2002, le Conseil européen de Copenhague a adopté une déclaration aux termes de laquelle les arrangements dits «Berlin plus» et leur mise en œuvre ne seront applicables qu'aux États membres de l'Union qui sont également membres de l'OTAN ou parties au «Partenariat pour la paix» et qui ont, par voie de conséquence, conclu des accords de sécurité bilatéraux avec l'OTAN,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de division László STICZ est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (opération ALTHEA) à partir du 21 janvier 2024.

⁽¹⁾ JO L 252 du 28.7.2004, p. 10.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2022/2539 du Comité politique et de sécurité du 13 décembre 2022 portant nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine et abrogeant la décision (PESC) 2022/59 (BiH/34/2020) (JO L 328 du 22.12.2022, p. 99).

Article 2

La décision (PESC) 2022/2539 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 21 janvier 2024.

Fait à Bruxelles, le 26 septembre 2023.

Par le Comité politique et de sécurité
Le président
D. PRONK
